

mais elle en est presque toujours la preuve, et, pour ainsi dire, l'expression.

On dit qu'un instituteur a une mauvaise tenue ou qu'il n'a point de tenue lorsque, dans la classe, il se familiarise avec les élèves, ou qu'il oublie, en leur présence, les prescriptions d'une bienséance sévère, ou qu'il se laisse aller à la manifestation inconsidérée du mécontentement qu'il éprouve ; et aussi lorsqu'il ne sait pas faire régner au sein de sa propre famille le calme, l'ordre, la décence ; lorsqu'il parle beaucoup et étourdiment, ou qu'il est trop souvent hors de chez lui, ou qu'il se lie avec des personnes qu'il vaudrait mieux pour lui ne pas fréquenter. Je ne dis rien de celui qui oublierait les lois de la tempérance ; ce ne serait pas là ce qu'on appelle mauvaise tenue ; ce serait de l'inconduite ; je ne puis supposer qu'un instituteur en soit capable.

L'homme léger dans ses propos ou capricieux dans ses résolutions, ou inconstant dans sa manière de vivre ; l'homme qui condamne aujourd'hui ce qu'il vantait hier, qui se laisse entraîner par le premier venu, qui va au-devant des déceptions, et qui se jette à l'étourdie dans des mesures de discipline ou d'enseignement qu'il sera obligé de désavouer peu après ; cet homme, dis-je, n'a pas la tenue digne et ferme qui convient à l'instituteur, non plus que celui qui promet, annonce, menace, sans y avoir suffisamment réfléchi, et dont nécessairement les annonces se trouvent mensongères, les menaces insignifiantes, les promesses vaines. Mais c'est surtout dans tout ce qui est relatif à la dignité extérieure de l'homme que la tenue de l'instituteur ne doit rien laisser à désirer.

Songez, que votre profession participe en quelque sorte de la sainteté du sacerdoce. Le pays, en vous confiant ses enfants, attend beaucoup des impressions que fera naître en eux leur contact avec vous. Vous ne devez donc souffrir, ni en vous, ni autour de vous, rien qui ne soit pour eux d'un bon exemple. Il faut que les parents puissent recommander à leurs enfants de vous imiter en tout : il faut que ce soit plus tard un bonheur pour ces enfants que de s'être instinctivement modelés sur leur maître.

Je dis en vous et autour de vous. Toute votre famille, sous ce rapport, doit être à l'abri du reproche. On a vu plus d'une fois un instituteur perdre tout crédit dans une commune, être même réduit à la quitter, parce que les personnes qui dépendaient de lui avaient compromis sa position par leur faute. Je reviendrai sur ce sujet.

Persuadé (comme je l'ai dit) que, dans quelque occasion que ce soit, vous n'oubliez jamais les lois de la tempérance, lois que vous ne pourriez enfreindre une seule fois sans vous dégrader, j'ajouterai cependant, à ce sujet, un dernier conseil.

Dans les campagnes, et même dans les petites villes, on s'adresse assez volontiers aux instituteurs pour la rédaction de divers actes sous signatures privées. Vous pouvez sans inconvénient prêter votre plume à ce ministère si les règlements qui régissent les écoles de votre département ne vous l'interdisent pas. Mais un usage trop répandu veut que, lorsqu'on discute une affaire, la conclusion ait lieu dans une taverne, et souvent même que l'acte soit rédigé dans ce lieu de dissipation, au milieu d'une sorte d'orgie.

Ne blâmez pas cet usage ; cela ne vous regarde pas. Ne censurez pas ceux qui s'y conforment ; vous êtes chargé d'instruire les enfants, et non de régenter les hommes. Mais en laissant les autres libres d'agir à leur fantaisie, déclarez que vous ne les imitez pas. Soyez ferme dans votre résolution. Ne vous laissez ni entraîner par les provocations, ni intimider par le ridicule. Si l'on veut que l'acte soit écrit de votre main, exigez qu'on vienne dans votre salle d'école aux heures où le local est libre ; puis, les contractants iront, s'ils veulent, fêter la conclusion de leur affaire par la perte de leur temps. Peu vous importe, puisque vous ne les suivrez pas.

Mais dans votre salle même d'école, refusez votre ministère à des gens qui viendraient le réclamer au sortir d'une taverne. Quelquefois le vendeur, dans l'espoir d'une augmentation de prix, l'acheteur, pour obtenir une diminution, cherchent mutuellement à troubler leur raison par des libations répétées. Celui des deux qui succombe dans cette indigne lutte a nécessairement compromis ses intérêts. Refusez votre ministère à toute personne dont le vin aura exalté ou affaibli les idées. Peu importe qu'il ait tendu lui-même le piège dans lequel il vient de tomber. Profiter de l'état dans lequel il se trouve, serait une mauvaise action. Le seul soupçon d'une si honteuse connivence pourrait vous déshonorer.

Vous-même, lorsque vous allez à la ville, fuyez tous les lieux où se réunissent les hommes qui abusent de leurs loisirs. On y respire un air mortel pour la vertu. Au sortir de là, vous vous sentiriez moins ardent à bien faire. Vos devoirs n'auraient plus pour vous le même attrait. Vous éprouveriez une sorte de langueur, accompagnée d'un secret désir de goûter de nouveau ces jouissances funestes.

J'espère bien que tôt ou tard un règlement formel interdira aux instituteurs l'entrée de ces lieux, dont, au reste, la fréquentation est considérée par toutes les autorités scolaires comme une de ces fautes graves punies par la loi. Puisque c'est être coupable que de les fréquenter, pourquoi y paraître, ne fût-ce qu'une fois ? Quand la fréquentation d'un lieu n'est pas bonne, une simple apparition dans ce lieu est déjà un mal.

TH. H. BARRAU.

(A Continuer.)

Exercices pour les Élèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

HYMNE A DIEU AVANT LE JOUR.

Tandis que le sommeil, réparant la nature,
Tient enchaînés le travail et le bruit,
Nous rompons ces liens, ô clarté toujours pure !
Pour te louer dans la profonde nuit.

Que dès notre réveil notre voix te bénisse,
Qu'à te chercher notre cœur empressé
T'offre ses premiers vœux, et que par toi finisse
Le jour par toi saintement commencé.

L'astre dont la lumière écarte la nuit sombre
Viendra bientôt recommencer son tour.
O vous, noirs ennemis qui vous glissez dans l'ombre,
Disparaissez à l'approche du jour !

Nous t'implorons, Seigneur ! tes bontés sont nos armes ;
De tout péché rends-nous purs à tes yeux.
Fais que t'ayant chanté dans ce séjour de larmes,
Nous te chantions dans le repos des cieux !

RACINE.

Sujet de Composition.

LE CHIEN.

Le chien, fidèle à l'homme, conservera toujours une portion de l'empire, un degré de supériorité sur les autres animaux ; il leur commande, il règne lui-même à la tête d'un troupeau, il s'y fait mieux entendre que la voix du berger ; la sûreté, l'ordre et la discipline sont le fruit de sa vigilance et de son activité ; c'est un peuple qui lui est soumis, qu'il conduit, qu'il protège, et contre lequel il n'emploie jamais la force que pour y maintenir la paix. Mais c'est surtout à la guerre, c'est contre les animaux ennemis ou indépendants, qu'éclate son courage, et que son intelligence se déploie tout entière. Les talents naturels se réunissent ici aux qualités acquises. Dès que le bruit des armes se fait entendre, dès que le son du cor ou la voix du chasseur a donné le signal